

Lignes de Loire

Lettre d'information
sur le programme de relèvement
de la ligne d'eau d'étiage entre Nantes et Bouchemaine

N° 1 • Juin 2003

■ Dossier

«Un nouvel équilibre
pour la Loire »

■ Agenda

■ Infos pratiques

Éditorial

A l'issue du Comité consultatif du 13 janvier dernier, le programme de relèvement de la ligne d'eau de la Loire en amont de Nantes est entré dans une phase d'étude opérationnelle. Les études préliminaires qui se sont achevées à la fin de l'année 2002 ont permis de redessiner les contours de ce programme qui avait été proposé à l'issue des études de modélisation de l'estuaire de la Loire menées entre 1995 et 2000. Ce programme comporte à présent trois opérations : une expérimentation de remodelage des épis entre Bouchemaine et Chalonnes et la réalisation de deux seuils entre Ancenis et Nantes, qui viendront se rajouter au seuil du Fresne-Ingandes en cours de réalisation.

Cette dernière phase d'études permettra d'affiner les caractéristiques techniques et les modalités de réalisation de ces opérations afin qu'elles répondent aux objectifs de relèvement de la ligne d'eau d'étiage et d'analyser avec précision les impacts de ces opérations sur les différents usages de la Loire.

Durant cette phase, nous organiserons une concertation la plus proche du terrain et la plus large possible. La création d'une lettre d'information, que nous avons appelée « Lignes de Loire », a donc été décidée pour servir de support de communication vers tous les acteurs concernés, au premier rang desquels nous avons identifié les élus, les associations, les professionnels et les usagers du fleuve.

Lignes de Loire est conçue comme un outil pratique d'information et d'échanges. Dans chaque numéro, vous trouverez un dossier central qui fera le point des études en cours et qui restituera les questions apparues lors des réunions de concertation. Cette lettre vous proposera également, en rubriques régulières, des informations sur le calendrier et les prochains rendez-vous, des interviews d'interlocuteurs et de riverains concernés par le sujet, un « Forum Loire » permettant aux lecteurs de réagir, le point de vue d'un acteur majeur de la Loire : le Conservatoire régional des Rives de la Loire et de ses affluents dans ce premier numéro.

En sa qualité de maître d'ouvrage, Voies Navigables de France fait de la communication et du débat une condition de la réussite de ce programme. Nous souhaitons que « Lignes de Loire » témoigne clairement de cette ambition : vos avis, vos questions, vos critiques et vos idées nous intéressent ■

Bonne lecture.

Olivier Havas
Adjoint au Directeur régional
de Voies Navigables de France

Relèvement de la ligne d'eau d'étiage entre Nantes et Bouchemaine

2003 : le temps du débat



Le programme de relèvement de la ligne d'eau d'étiage entre Nantes et Bouchemaine avance. Après cinq années d'études de modélisation et avant l'enquête publique programmée pour l'année prochaine, 2003 est consacrée à la fois à la poursuite des études, permettant d'affiner les propositions techniques, et au débat. Les enjeux sont clairs : il s'agit de s'assurer que le programme de relèvement de la ligne d'eau de la Loire saura concilier les différents usages du fleuve.

La Loire a souffert. Destinés principalement à faciliter la navigation et à protéger les riverains contre les inondations, les aménagements en amont de Nantes et dans l'estuaire, tout comme l'extraction massive de sable, ont bousculé le fleuve. Le fond de son lit s'est abaissé de plusieurs mètres, permettant la remontée de la marée très haut en amont et dégradant fortement la qualité de l'eau.

Concilier les usages

Aujourd'hui, aménager la Loire consiste à restaurer le fleuve dans son environnement, c'est-à-dire à corriger les conséquences négatives des travaux d'hier en conciliant les différents usages du fleuve. Il convient donc de s'accorder sur les aménagements à mettre en œuvre en maîtrisant leurs impacts sur les pratiques économiques et sociales liées à la Loire : le pompage, la pêche, la navigation, le tourisme et les loisirs, l'agriculture, les paysages et la protection de l'environnement... La protection de la flore et de la faune ligériennes, voire la restauration de leurs conditions d'équilibre, est en effet une préoccupation majeure.

Le Programme Interrégional Loire Grandeur Nature

Les travaux envisagés aujourd'hui sont la continuation d'une démarche entamée en 1994 avec l'adoption du Plan Loire Grandeur Nature, poursuivie dès 1995 par les études de modélisation de la Loire estuarienne et enfin par l'adoption en 1999 du Programme Interrégional Loire Grandeur Nature. Lors de cette nouvelle étape, trois objectifs ont été retenus : la sécurité des populations face au risque d'inon-

dation, la gestion de la ressource en eau, la restauration des milieux naturels aquatiques et des espaces ruraux des vallées. Dans le cadre de ce dernier objectif, un programme spécifique est dédié à la restauration de la ligne d'eau d'étiage en Basse Loire.

Il existe donc une seule approche pour toute la Loire estuarienne. Si les travaux en amont et en aval de Nantes sont découplés dans le temps, c'est simplement qu'en amont, les études de modélisation ont débouché sur des propositions d'ouvrages dont on attend des résultats satisfaisants tandis qu'aucune solution technique ne s'est imposée pour l'aval et qu'il faut donc continuer les études sur cette zone.

Prudence et concertation

Une double logique de développement durable et de concertation conduit l'ensemble du programme de relèvement de la ligne d'eau d'étiage entre Nantes et Bouchemaine. Sous la co-présidence de Jacques Béline, vice-Président du Conseil régional, et de Jean-Christophe Paille, Secrétaire général aux Affaires régionales, la démarche se veut participative et elle associe tous les gestionnaires et usagers de la Loire. L'État n'est pas seul : il travaille de façon étroite avec les collectivités locales (Conseil régional, Association communautaire de l'estuaire de la Loire...) et l'agence de l'eau Loire Bretagne.

Se veut déterminante également l'approche technique qui fait le choix de la prudence. Le programme avance progressivement, pas à pas, en s'entourant d'experts de niveau international (le cabinet d'étude d'origine danoise DHI), en s'appuyant sur des études, en lançant des expérimentations avant d'envisager la généralisation ■

Combien de temps avant les premières améliorations ?



Point de vue de Françoise Verchère, maire de Bouguenais, vice-présidente de la Communauté urbaine de Nantes, conseillère générale de Loire-Atlantique.

« Je suis très satisfaite de voir enfin se concrétiser le programme de relèvement de la ligne d'eau de la Loire. Nous déplorons depuis longtemps la dégradation du fleuve et de l'estuaire, et nous en vivons quotidiennement les conséquences négatives : la remontée de la salinité, l'envasement des ports de Couëron et Trentemoult par exemple, de même que la dégradation générale des rives et des berges.

Nous payons là le prix d'un développement économique mené au détriment des équilibres naturels et il est urgent que nous tentions de corriger cela. Mon seul souci est en fait la durée de ces travaux et le délai qui sera nécessaire ensuite avant que les améliorations prennent corps...

Tel qu'il a été présenté, avec pédagogie, le projet de travaux m'a convaincue. Et j'apprécie que cet effort de communication, d'information et de sensibilisation, associant les élus mais aussi le grand public, soit poursuivi. La concertation est en effet essentielle pour réussir... et je considère que nous avons le devoir de réussir cette restauration du fleuve » ■

Informier et débattre pour convaincre les sceptiques

Point de vue de Michel Bordereau, maire de Chalonnes-sur-Loire, président de la Communauté de communes de Loire Layon, vice-président du Conseil général du Maine-et-Loire.



« À Chalonnes, nous sommes très favorables à ces travaux car le fleuve est un atout de valorisation structurante pour notre commune. La Loire et son affluent le Layon, c'est notre patrimoine et notre identité : nous sommes intervenus de façon lourde pour la restauration des rives, pour protéger le Layon en période d'étiage... Du point de vue touristique, pour que le bateau loisir de Montjean puisse accéder à Chalonnes par exemple, comme du point de vue agricole, nous avons besoin que la Loire retrouve un fonctionnement équilibré.

La concertation autour du projet est un élément déterminant de ce projet. Soyons clairs : l'accueil des travaux par les élus et la population est globalement positif, mais il existe localement un scepticisme fort à l'encontre des « ingénieurs ». Pour le désamorcer, pour expliquer ce dossier complexe et ses aspects techniques, pour rassurer ceux qui expriment un certain sentiment d'anxiété par rapport au retour des grandes crues par exemple, il faut diffuser largement les informations et savoir affronter le débat qui ne manquera pas de naître » ■

Un nouvel équilibre

La Loire a été aménagée pour favoriser la navigation commerciale et pour empêcher les inondations. Un siècle plus tard, les usages du fleuve et les préoccupations de ses riverains ont largement évolué : si la protection contre les inondations reste essentielle, la navigation commerciale a presque totalement disparu entre Nantes et Angers et la protection de l'environnement est devenue un enjeu majeur.

L'objectif de relèvement de la ligne d'eau d'étiage et de basse mer (quand les débits sont les plus faibles et le fleuve le moins haut) est un projet à la fois mesuré et ambitieux : il s'agit de regagner à court terme environ le tiers de ce qui a été perdu en un siècle, tout en privilégiant des solutions durables et progressives.

La seule façon de relever de manière homogène la ligne d'eau consiste à relever

Trois fonctionnements dégradés

Pour expliquer la dégradation de l'équilibre global du fleuve, il faut observer les dysfonctionnements de trois principaux équilibres.

L'équilibre de la pente du fleuve

La construction des épis qui a réduit la largeur du fleuve, ainsi que les extractions massives de sable, ont déstabilisé la pente du fleuve : la ligne d'eau est ainsi aujourd'hui de 1,20 m à Chalonnes, de 2,10 m à Ingrandes et de 3,20 m à Ancenis, et elle est en constante évolution.

L'équilibre bras principal/ bras secondaires

Dans le fleuve non calibré, l'eau et le sable se répartissaient entre différents bras et chenaux. Ceux-ci changeaient de place et de forme d'une année à l'autre. Mais les aménagements ont bloqué cette « respiration » en déconnectant le lit majeur des bras secondaires et des boires, modifiant profondément les paysages et altérant le fonctionnement des systèmes naturels : les bras secondaires ne jouent plus leur rôle de zones d'écoulement des crues, la biodiversité est menacée.

L'équilibre fleuve/mer

L'estuaire est le point de rencontre des énergies du fleuve et de la mer ; ce point se déplace en fonction des fluctuations de l'amplitude de la marée et du débit fluvial. La marée remonte d'autant en amont dans l'estuaire que le débit de la Loire est faible. Les aménagements (creusement du chenal de navigation en aval de Nantes et création d'un bassin à marée à l'amont) ont favorisé la remontée de la marée, se traduisant par une augmentation du marnage et de la salinité. L'influence de la marée est remontée jusqu'à Ancenis, le marnage à Nantes est aussi fort qu'à l'embouchure, et les eaux salées ont progressé vers l'amont.

Solution 1 / Adapter les épis

Pour relever les fonds du fleuve, une première solution consiste à remobiliser le sable actuellement figé entre les épis, en abaissant et en raccourcissant ces ouvrages.

Les épis sont les principaux ouvrages de régularisation de la Loire*. On en trouve entre Angers et Nantes une suite presque continue sur les deux rives : environ 700 épis sur 80 km, calés au niveau de la ligne d'eau d'étiage de l'époque de leur construction, soit 1 à 3 m au-dessus de la ligne d'eau actuelle.

Ces épis ont capté d'importants dépôts de sable (un volume équivalent à plusieurs décennies d'apports naturels), au détriment du chenal qui s'est creusé. Les remodeler permettra de déplacer une partie de ce sable vers le chenal. La phase actuelle d'étude doit permettre de déterminer quelle proportion de ce stock de sable disponible sera mobilisée, selon les travaux d'abaissement et de raccourcissement des épis, et d'anticiper le niveau auquel les fonds seront relevés quand ce sable se sera réparti dans le lit.

Solution 2 / Des seuils pour

Si l'intervention sur les épis est efficace pour le tronçon le plus en amont, elle sera insuffisante entre Nantes et Ancenis, une zone qui correspond au bassin à marée. Le creusement très important des fonds et l'influence de la marée nécessitent une solution plus lourde : la mise en place de seuils pour bloquer les sédiments.

Le fonctionnement d'un seuil

Un seuil est une surélévation franche du fond d'un cours d'eau : la ligne d'eau se relève de manière immédiate en amont, les fonds et la ligne d'eau se relèvent à plus long terme par accumulation des sédiments.

Le relèvement dépend de plusieurs paramètres : le dimensionnement et la conception du seuil, la section et le débit du fleuve à cet endroit et la marée.

L'influence de l'ouvrage (et le niveau de relèvement) varie ainsi continuellement selon la marée : elle est maximale (un mètre environ de relèvement) à marée basse et s'atténue au fur et à mesure que monte la marée, pour devenir nulle à partir de la mi-marée. De même, l'impact du seuil est maximal sur de faibles distances, s'atténue progressivement en remontant vers l'amont et devient nul après 5 à 7 km.

La conception géométrique du seuil permet le passage des bateaux et des poissons.

Parce qu'il provoque une accélération du courant et des remous, il peut être nécessaire de prévoir des protections (enrochements) à proximité du seuil.

Un seuil à Bellevue-Thouaré

Point traditionnel de liaison entre Loire maritime et Loire fluviale, Bellevue constituait jusqu'en 1975 un seuil naturel limitant l'entrée de la marée. À cette époque, la création d'un chenal le long de la rive sud, ainsi que les extractions de sable, ont entraîné une très forte érosion des fonds

bre pour la Loire

Les premières réunions de concertation ont permis de faire apparaître quelques unes des questions que se posent les élus, les associations, les usagers... Certaines d'entre elles sont abordées ici, mais bien d'autres encore mériteront d'être traitées dans de prochains numéros de cette Lettre d'information.

Y a-t-il cohérence entre les actions en aval et en amont de Nantes ?

Les deux actions sont évidemment liées, inscrites en tant que telles au Programme interrégional Loire Grandeur Nature. Les études doivent encore se poursuivre sur la zone aval, car les travaux de modélisation n'ont pas permis d'aboutir à des solutions techniques satisfaisantes. Sur la partie amont en revanche, les dispositifs semblent opérationnels et permettent d'avancer plus vite. Mais il faudra en permanence se préoccuper de la cohérence globale des aménagements ■

Remonter la ligne d'eau, est-ce aggraver les inondations ?

Le seul objectif du programme est de relever la ligne d'eau d'étiage, c'est-à-dire aux moments où la Loire est au plus bas. Le remodelage des épis ne pourra ainsi faire remonter cette ligne d'eau que de 50 cm, dans un chenal élargi. Le niveau des crues inondantes n'en sera pas changé. De même, les seuils sont prévus pour agir lors des basses eaux d'étiage : dans tous les autres cas et en particulier en période de crues, les ouvrages seront entièrement noyés et n'auront plus d'impact significatif sur le niveau du fleuve ■

Le sable libéré par le remodelage des épis ne sera-t-il pas rapidement perdu ?

Non. À la différence des sédiments plus fins (vases...) qui sont en suspension dans l'eau et sont donc transportés à la vitesse du courant, le sable se déplace très lentement sur le fond du lit du fleuve : se forment ainsi des bancs qui descendent vers l'aval au rythme de un kilomètre par an ■

Quelles sont les conséquences du seuil de Bellevue sur les ponts, les levées et les berges ?

En amont d'un seuil se créent des effets (relèvement de la ligne d'eau, limitation des courants et réduction du marnage) qui sont favorables aux ouvrages. En aval d'un seuil en revanche, l'abaissement des niveaux de marée peuvent avoir un impact sur les ouvrages. Or, le seul ouvrage en aval du seuil de Bellevue sera le pont de Bellevue, qui est très peu vulnérable grâce à de solides fondations, plantées très profond ■

Quels impacts les seuils auront-ils sur la navigation ?

En dehors des périodes de pleine mer, où toutes les embarcations passeront sans difficulté, les seuils imposent des contraintes à la navigation*. En amont des seuils, la navigation sera cependant favorisée par la réduction des courants et l'augmentation des tirants d'eau. C'est au droit des seuils que les impacts sont forts : la navigation sera impossible aux étales de basse mer et au plus fort du jusant ; et les embarcations pourront franchir le seuil de Bellevue pendant environ 6 heures par cycle de marée et pendant environ 3 heures (par cycle de marée) au Cellier ■

* La Loire entre Bouchemaine et Nantes est un cours d'eau inscrit en classe 3 (tirant d'eau de 3 m, tonnage de 1 500 tonnes) de la nomenclature des voies navigables gérées par VNF.

les fonds. Les apports sédimentaires naturels de la Loire n'y suffiront pas. Par ailleurs, un comblement artificiel par des sédiments apportés de l'extérieur est techniquement difficile et très coûteux.

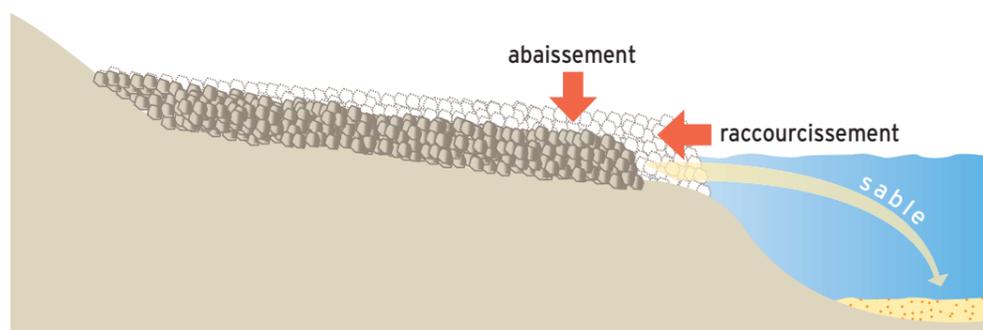
Deux solutions font l'objet des études actuelles : remobiliser le sable piégé par les épis, et installer des seuils au fond du fleuve. Ces deux solutions, complémentaires et pouvant être mises en œuvre progressivement, sont présentées ci-dessous. La restauration de l'estuaire de la Loire est un objectif partagé par tous les « utilisateurs » du fleuve, riverains et professionnels. Les aménagements réalisés depuis un siècle ont en effet eu de graves conséquences. Il ne s'agit pourtant pas aujourd'hui de retrouver l'état du fleuve avant ce siècle de travaux : c'est un nouvel équilibre qu'il faut construire.

pour remettre le sable dans le chenal

D'ores et déjà, on sait que l'impact sur le tirant d'eau sera peu important, que le courant sera sensiblement ralenti, et que le niveau de crues n'en sera pas changé.

Une expérimentation sera menée sur le tronçon Bouchemaine/Chalonnnes et le remodelage concernera dans un premier temps des épis présents dans le bras principal de la Loire. Dans un deuxième temps seulement, en fonction du retour d'expérience du projet du Fresne notamment, une réflexion sera engagée sur les chevrettes qui barrent l'entrée des bras secondaires ■

*Il existe également des « chevrettes », qui ferment les bras secondaires, des digues de concavité parallèles aux rives ainsi que des casiers.



agir efficacement dans le bassin à marée*

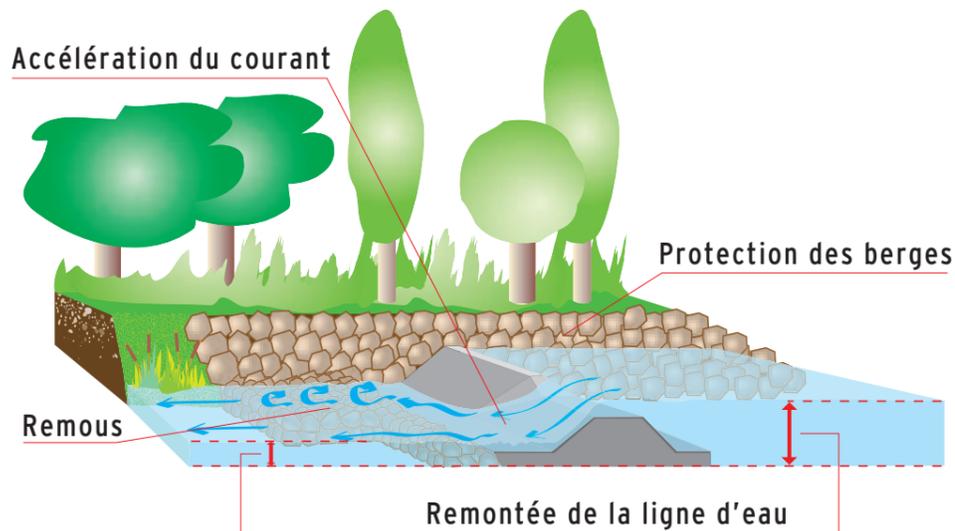
que le sable libéré par le remodelage des épis ne suffira pas à combler. Une intervention s'impose donc dans cette zone : un seuil pourrait être implanté à un emplacement à choisir entre les ponts de Bellevue et de Thouaré.

Un deuxième seuil complémentaire

Le seuil de Bellevue-Thouaré permettrait de relever le niveau de la ligne d'eau d'environ un mètre, cet effet s'atténuant progressivement en remontant vers l'amont.

Un deuxième seuil est donc envisagé pour renforcer les effets du premier : ni trop près pour ne pas faire double emploi, ni trop loin pour rester dans la zone où le marnage est sensible. Un positionnement entre Oudon et Mauves, dans le secteur du Cellier, semble optimal. Cet ouvrage aurait également des incidences très positives sur la reconexion hydraulique des boires du Cellier, Anjou, Saint-Nicolas, Chapoin ■

*Bassin à marée : le bassin à marée correspond à la partie de la Loire comprise entre Nantes et Ancenis dans laquelle s'accumule un volume d'eau important à chaque marée.



L'expérimentation du Fresne-sur-Loire

Depuis l'été 2002, une expérimentation de deux seuils à échanturage se déroule en aval du Fresne-sur-Loire, implantés en travers du bras navigable près de l'île Meslet.

Le maître-mot de cette opération est la réversibilité : chaque seuil repose sur une semelle en enrochement et il est constitué de poches en géotextile remplies de sable qui pourraient aisément être vidées si besoin. Il s'agit d'un test grandeur nature des effets d'un seuil : il permettra de récolter des

données à la fois pour nourrir les modèles hydrauliques et pour conforter les connaissances techniques relatives à la répartition liquide et sédimentaire entre les bras.

Les impacts de cette expérimentation font l'objet d'un suivi minutieux, mené par la Cellule de Mesures et de Bilans. Sur trois ans, plusieurs thèmes sont observés : l'évolution des lignes d'eau, les courants, les sédiments, les végétaux et la faune, la qualité des eaux et les paysages...

Les avis sur la Loire, les causes de ses dysfonctionnements, mais aussi sur les travaux à réaliser (ou à ne pas réaliser !) sont multiples et souvent étonnamment variés. Illustrations avec quelques témoignages recueillis sur le terrain, auprès de riverains qui se sentent pleinement concernés par les aménagements, même s'ils avouent ne pas toujours en connaître le détail technique.

Pierrot Vivier, pêcheur professionnel à l'amont d'Ancenis

« Je suis d'accord pour qu'on relève le niveau de la ligne d'eau en Basse-Loire. Avec le seuil naturel de Bellevue, on était bien. Depuis, également à cause des dragages de sable, le niveau a baissé de 3 mètres à Ancenis. Refaire quelque chose dans le bassin de marée serait donc très bien. En revanche, en amont ce serait osé. Avec plusieurs seuils, le niveau remonterait et, en hiver, quand l'eau viendrait de partout, on retrouverait les grandes crues comme au siècle dernier.

L'installation de seuils ne m'inquiète absolument pas pour la remontée du poisson.

Enfin, l'expérience du Fresne-sur-Loire provoque trop de courant pour la navigation et n'a pas grand effet sur l'amont du fleuve. » ■

Jean Moreau, retraité à Ingrandes, photographe amateur

« Je ne suis pas convaincu des travaux envisagés. Pour des raisons esthétiques, je crains les aménagements. Je pense à des précédents de défigurations de rives avec des enrochements. La meilleure chose pour la Loire serait de lui fiche la paix. Cela pourrait mettre des dizaines d'années mais un nouvel équilibre se ferait naturellement, à la longue. Je ne vois pas d'inconvénient à ce qu'on ne fasse rien pour l'instant, statu quo qui aurait pour avantage de faire des économies. » ■

Christian Rotureau, enseignant, pêcheur amateur, à Ingrandes

« Relever la ligne d'eau est une bonne idée, tant elle s'est abaissée ces 20 à 30 dernières années. Ce sera positif pour les boires, pour la flore et la faune, pour la reproduction du poisson en particulier.

Le problème des aménagements tient à la difficulté de prévoir les réactions du fleuve. Comment prédire son comportement tant il y a de paramètres à prendre en compte ? Concernant le Fresne-sur-Loire par exemple, nous n'avons pas encore assez de recul sur l'expérimentation mais une accélération du courant est à craindre, donc encore un creusement du lit. Je suis en revanche favorable au fait de faire sauter les épis : le sable libéré pourra s'étaler alors dans le lit du fleuve. » ■

Pour en savoir plus...

Voies Navigables de France

Site Internet : www.loire-estuaire.org

Site de la Loire estuarienne géré par la Cellule de Mesures et de Bilans.

Conservatoire Régional des Rives de la Loire et de ses affluents

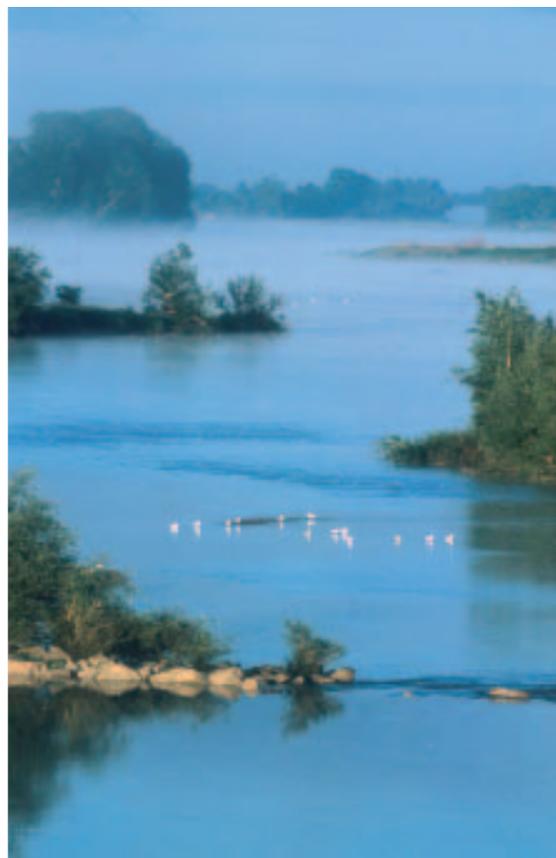
Mieux intégrer les dimensions du temps et de l'espace

Secrétaire générale du Conservatoire Régional des Rives de la Loire et de ses affluents, Nicole Le Nevez participe à ce titre aux comités techniques et de suivi des projets d'aménagement de la Loire. Elle observe avec un vif intérêt le programme de relèvement de la ligne d'eau d'étiage... ainsi que la nouvelle approche d'un « espace ligérien » qu'il illustre.

« Le relèvement de la ligne d'eau d'étiage paraît nécessaire pour des enjeux d'intérêt général. Il nous faut retrouver la qualité de l'eau et restaurer, dans la mesure du possible, les systèmes humides de la vallée de la Loire. Ils fonctionnent mal : la connexion des bras secondaires et des boires est très altérée, fragilisant la biodiversité. Dans la nouvelle démarche, un fait me frappe : la meilleure prise en compte de deux dimensions souvent oubliées, l'espace et le temps.

L'espace de la Loire

L'espace de la Loire, c'est toute la vallée de la Loire. La Loire est un système où sont articulés le fleuve et ses affluents, ainsi que les zones humides et inondables et leurs fonctions multiples : l'accueil d'une flore et d'une faune spécifiques, l'expansion des crues et le traitement naturel des eaux, le développement de l'agriculture... Même si nous avons encore des lacunes, la perception de cet espace dans sa globalité nous permet de dépasser l'ancienne préoccupation de « corridor de transport » aboutissant à la chenalisation du fleuve qui a été préférée à la création d'un canal latéral entre Orléans et Nantes, projet récurrent tout au long du XIX^e siècle.



Le temps de la Loire

Le temps de la Loire, c'est la longue durée, la mémoire et la patience. Dans l'Histoire, les projets de rétrécir la section d'écoulement du fleuve ont été nombreux, mais on a également

voulu l'élargir, au XVII^e comme au XVIII^e siècle ! Qui s'en souvient ?

Le Plan Loire a engagé une nouvelle démarche. Devenu Programme interrégional Loire Grandeur Nature, il a permis d'acquiescer un système de références communes qui ouvre sur un véritable débat plus objectif et donc sur des buts plus facilement partagés. Il a enclenché une démarche qui aborde les projets sur le long terme, qui crée le dialogue entre l'administration, les techniciens et les riverains (les uns et les autres ne peuvent avoir totalement raison ou tort !), et qui permet de penser autrement l'avenir du fleuve : les aménageurs proposent mais c'est la Loire qui

dispose, sur la longue durée...

Cette logique accompagne les nouveaux aménagements : on intervient moins brutalement et on prévoit d'accompagner la nature. On se donne plus de temps pour étudier, comprendre, adapter... et ainsi plus de chances de réussir. Les délais peuvent paraître longs, mais il faut les accepter et en profiter pour faire mûrir la concertation... » ■

Rendez-vous

Tour d'horizon des prochains rendez-vous majeurs du programme.

Les études d'avant-projet

En ce printemps, les études d'avant-projet sont en cours, sur le remodelage des épis comme sur l'implantation des seuils. C'est l'occasion d'approfondir un certain nombre de questions. On se préoccupe par exemple du franchissement des ouvrages par les poissons lors de leurs migrations, on étudie la variation des impacts selon le site d'implantation du seuil de Bellevue... Ces études devraient se conclure à la fin de l'été, à moins que certains points ne demandent des études complémentaires.

La concertation

En septembre et octobre, trois Comités Consultatifs Locaux seront organisés : un sur l'expérimentation du remodelage d'épis, un pour le seuil de Cellier, un pour le seuil de Bellevue. Prévus dans le cadre de la convention d'exécution du Contrat État-Région 2000-2006 relative au Programme Loire Grandeur Nature, ils se rajoutent au Comité Consultatif Local déjà en place pour l'expérimentation en cours du seuil du Fresne. Début 2004 se tiendra le Comité Consultatif Général. Des réunions publiques seront alors organisées.

L'enquête publique

- le dépôt des dossiers de demande d'autorisation, au début du 2^e trimestre 2004
- l'enquête publique, qui durera un mois au printemps 2004

En l'état actuel du dossier, le début des travaux est programmé pour l'été 2005.

Forum Loire

La Loire vous intéresse, les travaux d'aménagement qui sont aujourd'hui en débat vous concernent, vous avez un avis sur tel ou tel des aspects de ce dossier...

Dès le prochain de Lignes de Loire, cette rubrique vous sera ouverte pour accueillir vos points de vue et vos analyses.

Contact : Fred Licoine,
Voies Navigables de France,
2 rue Marcel-Sembat, BP 80240,
44 102 Nantes Cedex 4 - Tél. : 02 40 71 02 23



Directeur de la publication : Gérard Patey (V.N.F.)
Conception : Tassili • Rédaction : Rue Prémion • Maquette et mise en page : Square Deshoulières • Photos : P-A Coumes
D Drouet - F Douaud - W Guyot • Impression : LNG